

**ÉCOLE POLYTECHNIQUE**  
**Département des Génies civil, géologique et des mines (CGM)**

**HIVER 2025**

***CIV6205***  
***Impacts des projets sur l'environnement***

**Devoir no 2**

**MICHEL A. BOUCHARD, Ph.D.**  
Professeur Associé, École Polytechnique

## Devoir no 2

### **Consultation publique**

Répondez à ces questions :

1. Qu'est-ce que la Commission Nationale du Débat Public (France) ? Quelles sont les différences ou les similitudes avec le Bureau d'audiences Publiques du Québec ?
2. Qu'est-ce que la Convention d'Aarhus ? Est-ce que le Canada en est signataire ? Est-ce que le Bureau d'Audience Publique du Québec et la LQE répondent en tout ou en partie à cette Convention ?
3. Est-ce que les nouveaux médias (« Réseau sociaux ») pourraient être utiles comme mesure de l'acceptabilité sociale, au Québec ?
4. Comment et à quelles étapes du processus se fait la consultation publique selon la Loi Canadienne sur l'évaluation d'impact ( LCÉI 2020) ? Posez la question à Chat GPT et commentez cette réponse.

### ***Références***

[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)  
[www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

*Votre devoir devrait*

- Compter au maximum 2 pages par question excluant un tableau ou une liste que vous pourriez fournir.

**VOTRE DEVOIR DOIT ÊTRE RENDU SUR LE SITE DU COURS (MOODLE) AU PLUS TARD le 10 FÉVRIER 2025 AVANT 08h30**